

Image not found or type unknown



Achat 'une voitue en belgique

Par **koala**, le **31/10/2007** à **19:47**

bonsoir
j'ai le projet d'acheter une voiture belge importée par une entreprise française.
Le vendeur me fournit la voiture immatriculée en WW. Il me dit que le certificat de conformité et le quittus fiscal me parviendront sous 10 jours.
Quant au certificat de non gage, je ne pourrai l'avoir que lorsque la voiture sera immatriculée définitivement.
je ne me sens pas trop en sécurité.
Est ce la procédure habituelle? Dois je prendre des précautions et lesquelles?
merci cordialement